

Présents :

- Mmes MELLETA, RIVIERE, PERRAUD, FERREIRA ALVES, MEILACH, ZAREBA, VOUILLON-DUFOUR, GREIL, ASSUMEL-BERLAND, BOURGEON, M. BLANC et M. BENHAMIDCHA représentants des parents d'élèves
- Mmes MATRAY, AMMAR, HENNEBAUT, GAUTHIER, MOUHLI, M. DUQUENNOY, enseignants
- Mme GUERIN-FOURNEL, psychologue de l'Éducation Nationale
- M. VALLET, Adjoint en charge des affaires scolaires
- M. DECREUSEFOND et Mme PASCALIN, DDEN

Excusés :

- M. DEYNOUX, Maire,
- Mme CASANOVA, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mme BERARD, enseignante spécialisée
- Mme ALIX, enseignante

Mme FERREIRA ALVES Ingrid est désignée secrétaire de séance.

1/ Le rôle des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale

Les DDEN sont des bénévoles nommés par l'Inspecteur d'Académie pour 4 ans. Ils veillent aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école. L'intérêt des élèves est leur priorité. Chaque année, ils visitent les locaux. Ils peuvent intervenir en tant que médiateur entre les enseignants, la municipalité et les représentants des parents d'élèves. Chaque année, les DDEN de Saône-et-Loire proposent plusieurs projets aux écoles du département : *Apprendre en jardinant*, *Les écoles qui chantent*, *Le prix Racouchot*, *Le prix Samuel Paty*.

2/ Résultat des élections

Les élections ont eu lieu le 13 octobre. 6 postes étaient à pourvoir.
193 électeurs / 137 votants / 9 bulletins nuls / Taux de participation : 70,98 %

3/ Effectifs

Actuellement, l'école accueille 147 élèves répartis de la façon suivante :

Classe de Mme Matray : 16 PS et 7 MS soit 23 élèves
Classe de Mme Ammar : 14 MS et 8 GS soit 22 élèves
Classe de Mme Hennebaut : 11 CP et 14 CE1 soit 25 élèves
Classe de M Duquennoy et Mme Alix : 17 CP et 7 CE2 soit 24 élèves
Classe de Mme Gauthier : 10 CE2 et 17 CM1 soit 27 élèves
Classe de Mme Moulhi : 6 CM1 et 20 CM2 soit 26 élèves

Moyenne de l'école : 24,5 élèves par classe

Une baisse des effectifs est prévue pour la rentrée de septembre 2024 (139 élèves attendus).

4/ Règlement intérieur

Il a été modifié suite à la fusion des écoles. Il est adopté à l'unanimité et sera diffusé via l'ENT.

Questions des représentants des parents :

- Quelles sont les modalités de sortie des élèves à l'issue de la journée de classe? Un élève de CP par exemple peut-il sortir librement sans la présence au portail de ses parents? Si l'enfant est inscrit à la garderie et qu'il l'oublie ?

A l'école élémentaire, dès le CP, un enfant peut sortir seul de l'école. Les élèves sont surveillés par les enseignants jusqu'au portail. Il est demandé à ceux devant aller à la garderie de rester sous le préau où ils sont pris en charge par le personnel communal. Les enseignants demandent à leurs élèves de rester au portail si personne n'est là pour les récupérer. Ils sont ensuite confiés à la garderie.

M Vallet rappelle que les lundis, mardis et jeudis, les élèves inscrits aux TAP sont sous la responsabilité de la commune dès 15h30.

- Le maintien du rythme scolaire actuel avec classe le mercredi matin peut-il être remis en cause? Si oui, quelles en sont les modalités ?

A Hurigny, l'organisation du temps scolaire respecte le cadre général. Les communes qui organisent le temps scolaire sur 4 jours sont dans un cadre dérogatoire.

Pour obtenir une dérogation valable 3 ans et répartir les enseignements sur 4 jours, une demande conjointe du conseil municipal et du conseil d'école doit être transmise à l'inspection académique par le Maire de la commune.

5/ Bilan des interventions du RASED à Hurigny

Le RASED aide les enseignants à mieux cerner les difficultés des élèves. 6 élèves sont actuellement suivis par Mme Berard, enseignante spécialisée à dominante pédagogique. Elle intervient les mercredis. Mme Guérin-Fournel, psychologue de l'Éducation Nationale, a mené des observations en classe et a participé à 3 équipes éducatives (deux en élémentaire et une en maternelle).

Remarque des représentants des parents

- Des élèves de GS ont été pris en charge par Mme Bérard en fin d'année scolaire mais elle n'a pas rencontré tous les parents des enfants concernés.

M Duquennoy précise qu'il est rare qu'elle intervienne en maternelle. Elle l'a fait en fin d'année scolaire quand les prises en charge en élémentaire ont été interrompues. Elle a rencontré uniquement les parents des élèves qui étaient le plus en difficulté avant leur entrée au CP.

6/ Traitement des situations d'intimidation ou de harcèlement à l'école.

Le dispositif pHARe se généralise dans tous les établissements scolaires. L'école devra :

- prévoir un plan de prévention,
- participer à un ou plusieurs temps fort(s) : la journée de lutte contre le harcèlement, la journée internationale pour un internet sans crainte (Safer Internet Day), le prix non au harcèlement,
- constituer une équipe ressource,
- mettre en place un protocole de traitement des situations d'intimidation et de harcèlement.

Dès que l'école aura connaissance d'une possible situation d'intimidation ou de harcèlement, un entretien aura lieu avec l'élève « cible ». Des entretiens brefs seront également organisés avec les élèves intimidateurs et témoins en suivant la « Méthode de Préoccupation Partagée » à laquelle vont être formés les enseignants de l'école élémentaire. Intimidateurs et témoins devront proposer

des solutions pour que l'élève « cible » se sente mieux : l'objectif est de faire cesser la situation d'intimidation. Pendant cette phase, qui durera au maximum 15 jours, il n'y aura pas de sanction.

Si la situation ne s'est pas améliorée, le directeur organisera une réunion de l'équipe éducative à laquelle devront participer les parents de l'élève intimidateur. Il s'agira de définir les sanctions et les mesures à prendre pour faire cesser les comportements inappropriés.

La semaine du jeudi 9 novembre, des élèves de CM sont venus présenter des scénettes aux élèves de M Duquennoy et de Mme Hennebaut pour :

- leur faire comprendre ce qu'est le harcèlement
- leur expliquer la bonne attitude à adopter, qu'ils en soient victimes ou témoins.

6/ PPMS et Exercices de sécurité

Le PPMS est un document décrivant la conduite à tenir en cas de risque majeur (tempête, séisme, accident industriel, accident nucléaire) ou en cas de risque « attentat-intrusion ». Le PPMS fera l'objet d'une réécriture cette année.

Tous les ans, quatre exercices doivent être organisés : un exercice « attentat-intrusion », un exercice « risque majeur » et deux exercices « incendie ».

Les premiers exercices d'évacuation en cas d'incendie ont eu lieu le 15 septembre à l'école élémentaire et le 26 septembre à l'école maternelle. Les exercices « attentat-intrusion » étaient prévus le 17 octobre. Ils ont été reportés suite à l'assassinat de M Dominique Bernard à Arras.

7/ Coopératives scolaires

Les coopératives servent à effectuer de petits achats : jeux de cours, abonnements, ingrédients, matériel pour la réalisation de petits bricolages, ...

| | Maternelle | Élémentaire |
|---------------------|------------|---------------|
| Mandataire | Mme Ammar | Mme Hennebaut |
| Solde au 31/08/2022 | 304,98 | 1552,04 |
| Recettes | 1729,5 | 1531,75 |
| Dépenses | 1899,12 | 1522,17 |
| Résultat 2022-2023 | -169,62 | +9,58 |
| Solde au 31/08/2023 | 121,36 | 1561,62 |
| Solde actuel | 112,36* | 1333,58 |

*Les dons des familles n'ont pas encore été comptabilisés.

6/ Évaluations Nationales

En CP, elles ont permis d'identifier 3 élèves à besoin en français (connaissance du nom des lettres, phonologie) et 6 en mathématiques (droites graduées). En CE1, un élève est en difficulté en lecture (fluence) et 3 en mathématiques (numération et calcul). En CM1, 8 élèves n'ont pas obtenus de résultats satisfaisants en orthographe. Ils sont également 8 en calcul mental (calcul réfléchi et/ou tables de multiplication, épreuves chronométrées). On observe en revanche des progrès significatifs en résolution de problèmes.

8/ Projets

- **Parcours sportif**

Les classes de Mmes Mouhli et Gauhtier ont bénéficié d'un cycle « balle ovale » avec intervenants. Il s'achèvera jeudi 16 novembre par une rencontre entre les deux classes.

Le partenariat avec l'organisme FormApi est reconduit. Au deuxième trimestre, les élèves de Mme Mouhli bénéficieront d'un cycle « Double Dutch » et ceux de Mme Hennebaut d'un cycle « ultimate ». Au troisième trimestre, c'est un cycle « vélo » qui sera proposé aux élèves de Mme Gauthier et M Duquennoy.

- **Parcours d'éducation artistique et culturelle**

Les élèves de maternelle iront le lundi 11 décembre à la cave à musique voir un ciné-concert : *La vie est belle*.

Mardi 19 décembre, les élèves de l'école élémentaire rencontreront la conteuse *Marylune* au Tinailler. Elle viendra présenter *Les contes de Rusé Renard*.

Ces deux spectacles sont offerts aux enfants par le Sou des Écoles pour Noël.

Les interventions de Claire Millot, intervenante du conservatoire sont reconduites. Un projet intitulé « sport et musique » sera proposé aux élèves de CP, CE1, CE2 et CM2. Il débutera le lundi 4 décembre. Une restitution au conservatoire est prévue le lundi 8 avril à 19h. Les CM1 participeront à la création d'un conte musical sur 2 ans.

A l'école maternelle, les enseignantes organisent une chorale les mercredis matins. Elles ont également prévu un marché de Noël où seront vendus des objets fabriqués par leurs élèves. Une convention a été signée avec l'association « Lire et faire lire » : une lectrice bénévole domiciliée à Hurigny viendra régulièrement lire des histoires aux élèves de GS.

- **Découvrir le monde**

Les élèves de maternelle ont participé à la semaine du goût sur le thème « Un jour, une couleur ». Plusieurs ateliers leur ont été proposés : cuisine, dégustation à l'aveugle, loto des odeurs, réalisations de vitraux, ... Des photos prises par les enseignantes ont été vendues aux familles au profit de la coopérative scolaire.

Avant les vacances de La Toussaint, tous les élèves d'élémentaire ont visité l'exposition « Hurigny Autrefois » organisée par La Sauvegarde du Patrimoine. Un atelier d'écriture à la plume leur a été proposé.

Une classe nature est prévue pour les élèves de CE1 et CE2 au centre Eden du 9 au 11 avril pour étudier trois milieux naturels. Trois accompagnateurs seront nécessaires.

Questions des représentants des parents :

- Est-ce qu'il y a des voyages ou des sorties scolaires prévus pour les CM2 ?

Les sorties de fin d'année ne sont pas encore définies.
Mme Mouhli envisage une sortie vélo avec des ateliers.

9/ Questions diverses

- L'aide aux devoirs va-t-elle être remise en place ?

A ce jour, il n'y a pas d'enseignant volontaire pour l'encadrer.

- Est-il possible de proposer un rangement vélo pour les élèves de maternelle ?

Cela devrait être possible. La municipalité examinera cette question lors du prochain budget.

- Serait-il possible de mettre un petit banc dans les sanitaires pour que les élèves de CP puissent boire ?

Il y a déjà un marche-pied depuis plusieurs années.

- Pourquoi les gourdes ont-elles subitement été bannies des cartables à l'école élémentaire ?

Certains représentants de parents ne comprennent pas cette décision et considèrent que les enseignants devraient l'autoriser lors des récréations car il est plus hygiénique de boire à la gourde qu'au robinet.

Avant le covid, les élèves ne venaient pas avec leur gourde à l'école. Beaucoup trop d'élèves ne respectent pas les consignes des enseignants. Ils jouent avec pendant la récréation, les referment mal et les renversent fréquemment au sol ou dans leur cartable. Certains se permettent de la sortir pendant la classe. La gestion des gourdes devient pénible. Pour le directeur, boire au robinet cela s'apprend. Lors de certaines séances de sport, quand le nombre de points d'eau ne sera pas suffisant, les enseignants les autoriseront. A la garderie de l'école élémentaire, des gobelets seront mis à disposition des enfants.

- La température dans la garderie semble fluctuante. Elle était de 14,5°C un soir (jeudi 9 novembre). Y a-t-il eu des problèmes de chauffage ? En cas de température inférieure à 18°C, est-il envisageable de laisser les enfants dans l'école (chauffée) ou ailleurs ?

M Vallet informe qu'il s'agit d'un dysfonctionnement ponctuel qui est réglé. Si toutefois il devait y avoir une panne, les élèves de l'école élémentaire pourront rejoindre un lieu chauffé.

M Vallet rappelle qu'un nouveau Conseil Communal des Enfants a été élu. Il remercie l'équipe enseignante qui facilite l'organisation des élections et organise des temps d'échange en classe entre enfants pour préparer les réunions.

La séance est levée à 20h30.

Le président du conseil d'école
M Duquennoy

La secrétaire de séance,
Mme Ferreira Alvès